

La gazette

Toutes les informations de la commune

JUILLET 2025

ENQUÊTE AUPRÈS DES JEUNES

Nous remercions tous les jeunes qui ont déjà participé ! Leurs réponses ont bien été prises en compte.

Malheureusement, nous avons eu un petit souci avec le QR code du questionnaire ... En voici un nouveau (qui fonctionne !!!) pour ceux qui n'ont pas encore fait la démarche.



L'enquête est à retourner en mairie ou par mail mairie@bellevigne-les-chateaux.fr avant le 15 juillet.

VOTRE AVIS NOUS INTERESSE !!!



FÊTE DU VILLAGE

La fête se passera le 12 juillet et regroupera la fête du Château et la fête nationale.

La journée festive débutera à 14h sur la Place du Collier, au programme, plusieurs animations : Baptêmes de Can-Am et de trottinettes électriques, spectacle Pédales & Manivelles par Hippotamtam, jeux en bois et château gonflable.

La fête continuera avec son repas du soir en plein air. Cette année, deux formules sont proposées :

- La formule Traiteur (réservations closes)

- La formule Food Truck (sans réservations) : Formule Burger et dessert à 14€. Le food truck présent sera OG'Faim de Chinon.



À partir de 20h30, concert du groupe «Back to Queen» jusqu'à 22h30 qui promet une immersion totale dans l'univers du mythique groupe britannique Queen.

Pour clôturer la journée, l'Harmonie de Chacé-Varrains animera la retraite aux flambeaux à partir de 22h45 pour finir avec le feu d'artifice qui sera tiré derrière le château à 23h15.

INFORMATIONS COMMUNALES

AVIS DE RECHERCHE

Recherche photo de Camille LANDAIS décédée à Chacé en 1927, soeur de Emile LANDAIS maire de Chacé en 1900 à 1933

Si vous avez cela, merci de déposer le document dans une des mairies déléguées.

IDENTIFICATION ANIMAUX

Tous les animaux de compagnie doivent être identifiés.

Il est obligatoire d'identifier son animal :

- Pour les chiens, l'identification doit être effectuée avant l'âge de 4 mois
- Pour les chats, l'identification doit être effectuée avant l'âge de 7 mois.

Un chat est considéré «libre» s'il est identifié à l'aide d'un collier, d'un tatouage ou bien d'une puce et stérilisé, ce qui lui permet de circuler librement.

Plus d'infos : <https://identifier-mon-animal.fr/>

RENOV'PLUS



MARDI 23
MERCREDI 24
JEUDI 25
SEPTEMBRE
2025

Du 23 au 25 septembre, plusieurs animations sont proposées dans 7 communes de la communauté d'Agglomération dans le cadre du Festival Renov'Plus, le rendez-vous de l'Habitat.

Dans ce cadre, nous vous donnons rendez-vous le **23 septembre, de 14h à 16h30 à la salle des Pailions** pour plonger dans l'univers du truck Soliha.

Ce véhicule 100% aménagé vous offre la possibilité de vous projeter dans un logement adapté, pensé pour favoriser le bien-être des personnes en situation de handicap mais aussi le bien vieillir chez soi, grâce à un mobilier approprié et à des installations spécifiques.

Des conseillers en rénovations seront également présents pour répondre à toutes vos questions

RANDONNÉE ÉQUESTRE

Le samedi 14 juin, la randonnée équestre prévue a bien eu lieu sous le soleil Bellevinois.



Les espaces enherbés et ombragés au bord du Thouet ont permis aux cavaliers et à leurs montures de se reposer au calme



RASSEMBLEMENT DE 2CV

Le dimanche 15 juin, un rassemblement de 2CV a eu lieu devant le château de Chacé.



Partis de Saint-Cyr-en-Bourg, les participants ont donc fait une halte à Chacé avant de partir pique-niquer à l'étang d'Epieds et rejoindre Turquant pour une visite d'un domaine viticole.

INFORMATIONS COMMUNALES

CANICULE ET FORTES CHALEURS

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs ! Protégez-vous.

Les effets :

- Crampes
- Fatigue inhabituelle
- Maux de tête
- Fièvre > 38°
- Vertiges / Nausées
- Propos incohérents

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, de propos incohérents ou de fortes fièvres, appelez le 15.

Pour se protéger :

- Rester au frais
- Boire de l'eau
- Fermer les volets
- Mouiller son corps
- Manger frais et équilibré
- Éviter l'alcool
- Prendre des nouvelles des plus fragiles

La canicule, c'est quoi ?

Il fait très chaud, la température ne descend pas la nuit, ou très peu et cela dure 3 jours ou plus. En cas de malaise, appelez le 15 !



VIGILANCE FEUX



RISQUE FEUX DE FORÊT-ÉLEVÉ

Entre le 1er mars et le 30 septembre, si le risque incendie est élevé, tout usage du feu est interdit, y compris au propriétaire et ayants droits. Ceci s'applique à tous les bois et dans un rayon de 200m autour.



Les barbecues, méchouis, braseros, feux de camp et toute autre forme de flamme (réchaud à gaz...)



les feux traditionnels tels que les feux de la Saint-Jean



le fait de fumer, y compris sur les voies longeant ou traversant les bois de forêts

Valable toute l'année (code forestier)



le brûlage des déchets verts, le brûlage des résidus forestiers et les brûlages agricoles

Valable toute l'année (code de l'environnement et code forestier)



les lanternes volantes ou tout autre dispositif fonctionnant sur le même principe



les feux d'artifice et activités pyrotechniques



INFORMATIONS COMMUNALES

CÉRÉMONIES DE DÉPART DES CM2

Comme les années précédentes, deux cérémonies ont été organisées afin de féliciter et de dire au revoir aux élèves de CM2 de nos écoles.

Cette année 15 élèves de l'école Louis Robineau et 11 élèves de l'école Marcel Neau quittent les bancs de l'école pour continuer leur chemin vers le collège.

Pour l'école Louis Robineau, la cérémonie s'est déroulée le jeudi 12 juin dans la salle du Château de Chacé en présence des enseignants et des élèves des classes primaires, des élus et des parents des enfants de CM2.



Pour l'école Marcel Neau, la cérémonie s'est déroulée le vendredi 20 juin dans la salle parquetée de Saint-Cyr-en-Bourg en présence des enseignantes et des élèves de l'école, des élus et des parents des CM2.



Chaque enfant a reçu un cadeau de l'Éducation Nationale, de l'association des parents d'élèves (de leur école) et de la commune.

Chaque cérémonie s'est clôturée par un goûter.

ÉCOLES CHAT PERCHÉ ET MARCEL NEAU

Cette année, le projet des écoles avait pour thème les « contes traditionnels ». Les élèves ont fait des sorties scolaires et animations en lien avec ce thème. En début d'année scolaire les deux écoles sont allées au Château d'Ussé : le château de la Belle au bois dormant. Le réseau des bibliothèques proposait des animations sur le Loup pour les GS-CP et sur le théâtre pour les cycles 2 et 3 qui ont pu profiter d'une représentation au Dôme à Saumur et de l'intervention d'une troupe de théâtre au sein de l'école.

Pour la fête de l'école, les élèves de cycle 2 et 3 ont présenté une pièce de théâtre intitulée « Les contes s'emmêlent » et les cycles 1 et 2 ont dansé sur cette pièce, comme une comédie musicale. La kermesse s'est déroulée le dimanche 22 juin à la salle des fêtes de Brézé.



La sortie de fin d'année s'est déroulée au parc Terra Botanica le jeudi 26 juin, les classes ont participé à des ateliers « les contes et le végétal », « musique verte », « les plantes tinctoriales ». Les élèves étaient ravis de faire un tour de bateau, de petit train, visiter la serre aux papillons et voir quelques spectacles...

Nous profitons de cet article pour remercier l'APE qui, grâce à son investissement et ses manifestations, a pu participer financièrement aux différentes sorties scolaires.

La prochaine rentrée scolaire s'effectuera à l'école Marcel NEAU de Saint-Cyr-en-Bourg pour tous les élèves (pendant les travaux de rénovation de l'école de Brézé). Les inscriptions sont ouvertes pour les enfants nés en 2022 et 2023, merci de contacter l'école de Saint-Cyr-en-Bourg au 02-41-51-61-02.

INFORMATIONS COMMUNALES

TARIFICATION SOCIALE DES CANTINES SCOLAIRES DES TROIS ECOLES PUBLIQUES

Depuis la rentrée 2024 la commune a mis en place la tarification sociale des cantines scolaires dite « Cantine à 1 € ».

L'objectif de cette tarification est de garantir aux familles en difficultés des repas équilibrés pour leurs enfants en milieu scolaires.

L'État soutient cette action à hauteur de 4 €/repas facturés aux familles 1 € ou moins dont le quotient familial est égal ou inférieur à 1000 €.

Ci-dessous les tarifs pratiqués depuis septembre 2024 et reconduits pour l'année scolaire 2025/2026 :

	QF	Tarif
T1	0 à 600	0,50 €
T2	601 à 800	0,75€
T3	801 à 1000	1,00 €

	BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX		Autres communes	
	Maternelle (TPS à GS)	Primaire (CP au CM2)	Maternelle (TPS à GS)	Primaire (CP au CM2)
T4 QF 1001 à 1200	2,90 €	3,00 €	3,20 €	3,30 €
T5 QF 1201 et +	3,40 €	3,50 €	3,70 €	3,80 €

Bilan de septembre 2024 à avril 2025 :

207 enfants, dont 29 hors commune, sont inscrits au sein des 3 écoles ce qui représente 145 familles, dont 22 hors commune.

200 enfants ont utilisé les cantines scolaires :

- 103 enfants bénéficiant de la tarification sociale et dont les repas sont subventionnés (tranches T1, T2 et T3)
- 104 enfants dont les repas ne sont pas subventionnés (tranches T4 et T5)

Nombre de repas subventionnés : 8623

Nombre de repas non subventionnés 6173



INFORMATIONS COMMUNALES

ECOLE SAINT-VINCENT

MERCI à la municipalité, aux associations de parents d'élèves APEL et OGEC pour leurs propositions et investissements cette année scolaire, aux familles, aux bénévoles qui agissent tout le long de l'année pour des ateliers artistiques ou langue étrangère, à Sophie, Hélène et Manon qui ont été d'une aide précieuse auprès de l'équipe éducative...

L'école Saint Vincent a donc fêté l'intelligence musicale rythmique lors d'une sortie pédagogique à Angers dans le cadre du Printemps des Orgues, puis au cours de la kermesse qui s'est tenue le samedi 21 juin, à la salle des fêtes de Brézé puis sur la cour de l'école.



La dernière semaine d'école est ponctuée comme habituellement par le marché de connaissances, où les élèves pourront s'échanger des savoirs et des compétences. Aussi, jeudi 3 juillet, nous découvrirons notre riche patrimoine à vélo ou à pied : château de Grand fond, château de Brézé, église, ancienne école, marais de Baffou...

LA POSTE

La poste a décidé unilatéralement de supprimer les boîtes aux lettres de proximité dans certains quartiers ou lieux-dits de la commune.

Un courrier a été adressé à la Poste afin d'indiquer notre insatisfaction aussi bien pour leur décision que pour la méthode puisque les habitants n'ont pas pu être informés.

FETE DE LA RECUP'

La **FÊTE DE LA RÉCUP' 2025** (9^e édition) est programmée le **samedi 27 septembre** à VERNANTES !

Le programme sera publié en août sur le site de Kyrielle.

FÊTE DE LA RÉCUP'

SAMEDI 27 SEPTEMBRE
À VERNANTES

SALLE DES FÊTES DE LA FLIGOTIÈRE
10H-18H

OUI !
À LA CRÉATIVITÉ
À LA RÉCUPÉRATION
AU RÉEMPLOI

- ATELIER DE CO-RÉPARATION
- ZONE DE GRATUITÉ
- CUISINE ANTI-GASPI
- DÉTOURNEMENT DE MATÉRIAUX

PROGRAMME

Commune de **VERNANTES**

WWW.SAUMUR-AGGLOPROPRETE.FR

SAUMUR VAL-LOIRE
Kyrielle

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le **Forum des associations** organisé par la commune de Bellevigne-les-associations aura lieu le **samedi 6 septembre 2025** après-midi au Gymnase de Saint-Cyr-en-Bourg.

Pour les associations intéressées qui souhaitent être présentes et qui n'auraient pas reçu le bulletin d'inscription, merci de prendre contact avec la mairie déléguée de Chacé au 02 41 52 97 23.

INFORMATIONS ASSOCIATIVES & CULTURELLES

JUDO TAISO

Le club BLC judo/Taïso a clôturé sa saison par un regroupement de tous les adhérents. Les judokas ont reçu leur nouvelle ceinture qui récompense leur assiduité ainsi que leur bon état d'esprit.



Nous avons également fait notre assemblée générale annuelle durant laquelle les bilans sportif et administratif ont été présentés. Ce fut un moment de partage et de convivialité entre judokas et taisokas.

Renseignements 06 61 31 68 82

SENTIERS DE RANDONNEES

Le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Maine-et-Loire, représentant la Fédération Française de la Randonnée Pédestre sur le département, a travaillé au cours de ce premier semestre 2025 à l'installation de jalons sur les chemins de Grandes Randonnées (GR®) dont il a la charge de l'entretien du balisage chaque année.

Ces jalons, présents sur les itinéraires GR®3, 35 et 36, ainsi que sur les itinéraires GR® de Pays Coteaux du Layon et de la Loire ainsi que Saumur Val-de-Loire, en plus de borner le chemin à une fréquence d'environ tous les 10 kilomètres, ne porteront pas de balisage peinture mais sont supports de plaquettes identitaires. Ces plaquettes ont pour fonction

de relayer les noms de ces itinéraires et informer le randonneur qu'il chemine sur un itinéraire GR®, entre autre le GR® de Pays Saumur Val-de-Loire qui passe au pont du Thouet à Chacé.

Les itinéraires GR® et GR® de Pays sont consultables sur l'application officielle gratuite de la FFRandonnée « MaRando ».



BAFFOU

Après la cérémonie de Baffou, les anciens combattants de Brézé-Saint-Cyr organisent leur traditionnel repas (30 € par personne).

¡HOLA, A TODOS!



REPAS ESPAGNOL

APRÈS LA CÉRÉMONIE DU PONT DE BAFFOU



QUAND ? SAMEDI 30 AOÛT À 13H00

**OÙ ? APRÈS LA CÉRÉMONIE AU PONT DE BAFFOU
SALLE DES LOISIRS DE BRÉZÉ (MAIS NE VOÛS PERDEZ PAS. HEIN !)**

AU MENU : Ambiance ibérique, sangria ensoleillée, gaspacho, tapas, paella géante au poêlon, Fromages salade, crème catalane, torrijas. Vin rouge, rosé espagnol, eau, café

**VEenez AVEC VOTRE PLUS BEAU CHAPEAU ANDALOU
(OU VOTRE BÉRET, ON NE JUGE PAS).**

"On célèbre l'Espagne, mais on n'oublie pas nos racines!"

Réservation avant le 22 août auprès de M. J-F VIGNES au 09 55 75 21 01 ou 06 67 27 47 40 ou de M. P. ROTHE au 06 60 72 72 80.

La réservation ne sera prise en compte qu'une fois le versement effectué.

INFORMATIONS ASSOCIATIVES & CULTURELLES

LES FOULÉES DU SAUMUR-CHAMPIGNY

Dimanche 14 septembre 2025 au complexe des Ifs

Épreuve	Horaire Départ	Tarif
Troglo-trail 29km	8h30	20,00 €
Course 9km	9h05	12,00 €
Course 18km	9h20	15,00 €
Marche ou Marche Nordique 18km	9h30	15,00 €
Marche ou Marche Nordique 9km	9h35	12,00 €
Course enfant organisée par le STAC	11h00	Gratuit inscription sur place

Les Inscriptions se font en ligne sur www.njuko.net/saumurchampigny.

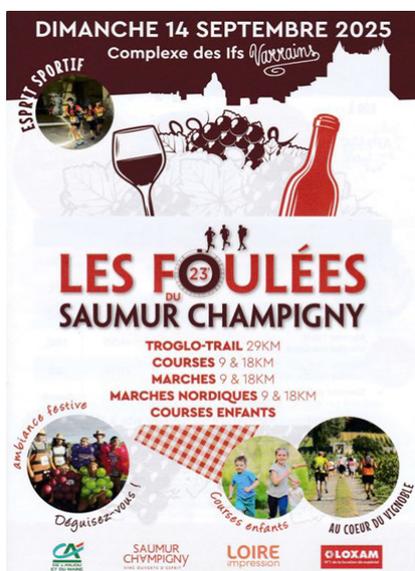
Le retrait des dossards se fera le Samedi 13 septembre à partir de 15h et le dimanche 14 à partir de 7h00 sur le site du complexe des Ifs.

Récompenses :

- 1 Bouteille de Saumur-Champigny et 1 lot à chaque participant
- Concours de déguisement (avec inscriptions avant le départ des épreuves)

Le samedi soir, les comités des fêtes de Chacé et Varrains proposent un dîner dansant à 22€ dès 20h00 avec l'orchestre MG ORCHESTRA -possibilité de réservation au 07 86 67 54 09 ou 07 54 32 92 80.

Le président M. JOULIN Philippe



PERMANENCE POUR LES JEUNES



UNE RÉPONSE

Pour les jeunes de 16 à 30 ans

- A la recherche de logement,
- A l'installation,
- A la gestion,
- Au maintien dans le logement,
- Pour quitter un logement,

“ Permanence sans rendez-vous :
vendredi 12 septembre de 9h à 12h
à la Mairie de Chacé, salle de réunion au
Château, Place du Collier ”

06 30 96 57 35

aio-lj@habitatjeunesdusaumurois.org

Tous les mardis de 17h00 à 19h00

Tous les vendredis de 16h00 à 18h00

Dans les locaux d'Habitat Jeunes du Saumurois

3, rue Fourrier 49400 SAUMUR



ATELIER GÉNÉALOGIE

Un atelier généalogie est proposé tous les mardis de 9h à 12h, dans la salle de réunion du Château de Chacé.

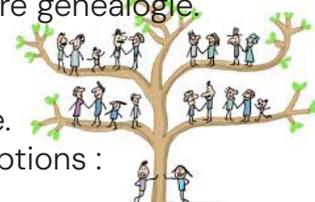
Il permet de découvrir la généalogie à votre rythme avec patience et bienveillance et se faire accompagner par un généalogiste familial professionnel pour écrire son histoire.

Se munir d'un ordinateur personnel et de tous documents relatifs à votre généalogie.

A partir de 7,33 €/ heure.

Renseignement et inscriptions :

Didier : 06 63 08 70 24



INFORMATIONS ASSOCIATIVES & CULTURELLES

UNE IDÉE DE SORTIE TOUT PRÈS DE CHEZ VOUS ?

Cet été, venez découvrir la Maison Édonis, un lieu unique au cœur de votre commune
Au cœur des caves de tuffeau, poussez la porte d'une maison pas comme les autres. Accompagné par des personnages emblématiques et hors du temps, déambulez et dégustez 12 cuvées tout au long de la Loire.

Un moment convivial à partager en famille ou entre amis.

Offre lancement été 2025 : Une place offerte sur présentation de ce journal. Valable jusqu'au 30/09/2025

Infos et horaires sur les vignoblesedonis.com

On vous attend nombreux !



TENNIS CLUB DE BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX - VARRAINS

Ecole de tennis SAISON 2025/2026

La prochaine saison de l'école de tennis commencera début septembre 2025 dans le gymnase des IFS. Les cours sont assurés par un moniteur diplômé et se dérouleront les jeudis de 18h45 à 19h45 pour les enfants et de 19h45 à 20h45 pour le cours adulte.

Pour les inscriptions vous pouvez contacter le Président M. Serge GOUAILLIER au 02 41 52 07 03 à partir du 18 août.



HORAIRES D'ÉTÉ BIBLIOTHÈQUE DE CHACÉ

En juillet, la bibliothèque sera ouverte uniquement les mercredis, de 15h30 à 18h.
En août, les bibliothécaires se reposent pour mieux revenir dès le 3 septembre ! Bel été à tous !

LE BRETON GROGNON

Comme vous le savez, un nouveau restaurant a ouvert ses portes à Brézé, les propriétaires souhaitent vous adresser un petit mot :



«Chers voisins et amis,
Un immense merci pour l'accueil et la bienveillance que vous nous avez témoignés lors de l'ouverture de notre restaurant.
Votre présence et vos sourires ont rendu ce début d'aventure encore plus mémorable.
Nous sommes ravis de faire désormais partie de cette belle communauté et de pouvoir partager avec vous des moments conviviaux autour de nos plats.
Nous avons hâte de vous accompagner encore longtemps et de construire ensemble de beaux souvenirs dans notre restaurant. À très bientôt pour de nouvelles découvertes et de bons moments partagés !
Bien chaleureusement,
Max & Sophie»

INFORMATIONS DIVERSES

HÉBERGEMENT TEMPORAIRE CHEZ L'HABITANT

L'Hébergement Temporaire chez l'Habitant (HTH) vise à répondre à des besoins ponctuels sur l'ensemble du territoire.



De quoi s'agit-il ?

- Des studios ou chambres meublées chez l'habitant avec salle de bain et cuisine (soit partagées soit individuelles), sur toutes les communes de l'agglomération.

C'est pour qui ?

- Les jeunes de 15 à 30 ans, salariés, étudiants, jeunes en alternance ou en stage
- avec un budget limité, parfois contraint ou double logement. Pour les plus jeunes, mineurs, qui ont aussi besoin d'une présence.

Combien ça coute ?

- Une adhésion à l'association Habitat Jeunes du Saumurois de 5€ par an, pour les hébergeurs et les jeunes hébergés. 15€ À 17 €* la nuit pour un jeune seul selon la saison, dans la limite de 270€ à 290€ par mois.
- 23€ la nuit pour un couple ou colocation, dans la limite de 350€ par mois.

*augmentation en période hivernale, de novembre à mars.

L'hébergeur reverse une quote-part de 1€ par

nuitée, dans la limite de 20€ par mois, pour l'accueil d'une personne seule et de 1€50 par nuitée, dans la limite de 30€ par mois, pour l'accueil d'un couple ou deux colocataires.

Les avantages :

- Un Interlocuteur privilégié au sein de l'association Habitat Jeunes.
- Un contrat simplifié entre les parties et un suivi de la part de l'association.
- L'association se charge de la médiation entre les jeunes et les hébergeurs : chaque partie est libre d'accepter ou non la proposition d'hébergement.
- Un complément de revenu pour l'hébergeur.
- Une solution à moindre coût pour la jeune personne hébergée.

Plus de renseignements :



3, rue Fourier, 49400 SAUMUR
Tél. : 02 41 03 33 90 / 07 57 68 93 30
hth@habitatjeunesdusaumurois.org

DÉJÉCTIONS CANINES



LES ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil du 7 juillet 2025

Modification de la charte de la commune nouvelle

Considérant les six années de fonctionnement de la commune nouvelle, le Conseil Municipal a décidé d'adopter les modifications de la charte de la commune nouvelle de Bellevigne-les-Châteaux qui prendra effet à compter du prochain renouvellement du conseil municipal.

CAF – Convention d'habilitation dans le cadre de la conservation de l'aide au logement

Le dispositif de conservation de l'aide au logement repose sur des constats de non décence réalisés par des opérateurs ou des collectivités qui doivent avoir été habilités par voie conventionnelle par l'organisme payeur de l'aide au logement.

Est concerné l'ensemble des logements relevant du secteur locatif, à l'exclusion des hôtels meublés et pensions de famille, constatés non décents depuis janvier 2015, pour lesquels il existe une demande d'aide au logement. S'agissant des logements conventionnés, ceux-ci sont réputés décents. En cas de détection de situation de non décence, les droits à l'aide personnalisée au logement (APL) doivent être poursuivis. Toutefois, ces logements feront l'objet d'un signalement dans Histologe.

Le Conseil Municipal vote pour la mise en œuvre d'une convention avec la CAF pour la conservation des aides au logement dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne.

Approbation du Plan Communal de Sauvegarde

Considérant que la Commune de Bellevigne-les-châteaux est exposée aux risques majeurs suivants : Mouvement de terrains, Retrait gonflement des argiles, Inondation, Radon, Sismique, Tempête, Feu de forêt, Canicule, Risque industriel, Pandémie, Risque nucléaire, Grand Froid et Transport de matières dangereuses.

Considérant qu'il est important de prévoir, d'organiser et de structurer l'action communale en cas de crise ;

Le Conseil Municipal approuve le plan de sauvegarde tel que présenté.

Regroupement scolaire Brézé-Saint Cyr

Vu la délibération d'intention N° 2025/0902-01 de la commune de Bellevigne-les-Châteaux en date du 2 septembre 2024 portant sur le regroupement des écoles de l'ex RPI Brézé - Saint-Cyr sur un seul site ;

Considérant la demande d'avis sur ce regroupement auprès de M. le Préfet en date du 22 janvier 2025 ;

Vu l'avis favorable du conseil d'école extraordinaire du 7 janvier 2025 du RPI Brézé Saint-Cyr ; Vu l'avis favorable de la directrice académique des services de l'Education nationale de Maine-et-Loire sur la fusion des écoles en date du 7 février 2025, et transmis en copie à M. le Préfet de Maine et Loire ;

VU le courrier de la directrice académique des services de l'Education nationale de Maine-et-Loire approuvant l'organisation du temps scolaire proposée pour la rentrée 2025 ;

Le conseil municipal acte le regroupement des écoles de Brézé et Saint-Cyr-en-Bourg sur le site de l'école Marcel Neau de Saint-Cyr-en-Bourg pour l'année scolaire 2025-2026, pendant la rénovation du groupe scolaire de Brézé, puis sur le site de l'école du Chat Perché de Brézé définitivement à partir de la rentrée scolaire 2026-2027.

Pour plus d'infos, retrouvez notre page dédiée au Conseil Municipaux :



JUILLET

SAMEDI 12

FÊTE DU VILLAGE

A partir de 14h30 | Jeux | Structure gonflable | spectacle | **concert** | retraite aux flambeaux | **Feu d'artifice** | buvette et restauration sur place | Place du collier | Chacé | plus d'infos en page 1

DU MERCREDI 30 AU DIMANCHE 3/08

GUINGETTE LA PETITE VADROUILLE

Pont de Chacé | Du mercredi au samedi de 17h à 23h et le dimanche de 12h30 à 18h30

AOÛT

DU MERCREDI 27 AU DIMANCHE 31

GUINGETTE LA PETITE VADROUILLE

Pont de Chacé | Du mercredi au samedi de 17h à 23h et le dimanche de 12h30 à 18h30

SAMEDI 30

CEREMONIE DE BAFFOU

Cérémonie | Repas salle des fêtes de Brézé | 13h | voir page 7

SEPTEMBRE

SAMEDI 6

FORUM DES ASSOCIATIONS

Gymnase de Saint-Cyr-en-Bourg | 14h

VENDREDI 12

PERMANENCE JEUNES

Château de Chacé | 9h à 12h

SAMEDI 13

FÊTE DES IFS

Complexe des Ifs | Inauguration à 16h30

DIMANCHE 14

LES FOULÉES DE SAUMUR-CHAMPIGNY

Complexe des Ifs | 7h

MARDI 23

RENOV'PLUS

Vivez l'expérience d'un logement adapté | Salle des Paillons | 14h à 16h30 | voir page 2

SAMEDI 27

FÊTE DE LA RÉCUP'

Vernantes | Plus d'infos en page 6

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : 1^{er} septembre 2025 à 18h30

Vous souhaitez faire paraître un article dans la gazette ?

Envoyez vos articles en format PDF ou Word et vos photos en pièces jointes avant le 24 août 2025 à mairie@bellevigne-les-chateaux.fr / objet : « gazette »
Retrouvez nos actualités en temps réel sur la page facebook :
Mairie Bellevigne Les Chateaux